

Image not found or type unknown



Informez votre employeur de son retour congés maternité

Par **bidibule11**, le **10/06/2008** à **12:03**

Bonjour,
je dois reprendre mon travail après un congés maternité qui se termine le 8/07/08, dois-je envoyer une lettre recommander avec accuse de réception pour avertir mon employeur de ma reprise?